



NON AUX SANCTIONS, NON AU LICENCIEMENT D'ERWAN REDON !

Erwan Redon, professeur des écoles à l'école des convalescents (Marseille 1er), est convoqué le 7 juillet 2009 en commission disciplinaire pour «insuffisance professionnelle». Il fait partie des 3000 désobéisseurs répartis sur tout le territoire. Ceux-ci ont, depuis plusieurs mois déjà, entamé un mouvement de résistance et refusent de participer à la mise en oeuvre des nouveaux programmes inspirés par la vision d'une école rétrograde et utilitariste.

Nous assistons depuis quelques années à une dangereuse multiplication des sanctions et procédures disciplinaires. Les retraits de salaires, annulations de promotions et procédures de licenciement ne peuvent être une réponse aux luttes qui se sont installées dans notre profession : les réformes imposées, que nous percevons à juste titre comme des reculs considérables des conditions d'accueil des élèves, des régressions de nos conditions de travail et un renoncement à la réussite de tous les élèves, ont conduit à des prises de conscience et à un engagement militant dérangeant pour notre hiérarchie.

Notre administration recourt contre des collègues comme Erwan Redon, à des méthodes expéditives, calquées sur celles du privé, avec menaces de sanctions, allant jusqu'au licenciement, à la clé. Cela ne peut être la réponse à notre légitime inquiétude quant au devenir de l'école, de ses élèves et de ses maîtres.

Le conseil de discipline, instance certes paritaire, met l'administration dans la situation d'être à la fois juge et partie. Il ne garantit pas un traitement équitable pour les collègues concernés.

Les organisations syndicales du Rhône, CGT Educ'action, CNT Education PAS 69, et SUD Education dénoncent cette situation, s'opposent aux sanctions, notamment aux licenciements d'enseignants et exigent que chaque cas se règle dans le respect des droits et devoirs de chacun.

L'intersyndicale éducation du Rhône, CGT, CNT, PAS, SUD appelle à :

**un rassemblement devant l'inspection académique du Rhône
mardi 23 juin à 18 heures avec conférence de presse**

dans le cadre de la journée nationale de soutien à Erwan Redon. Un préavis de grève national a été déposé pour cette journée.

**A la manifestation prévue à Marseille, le mardi 7 juillet, jour de
la CAPD disciplinaire d'Erwan Redon.**